INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 1er juillet 2022**

* Les marchés actions européens sont restés groggy sous le coup des craintes persistantes de récession. Pour cette première séance du semestre, le CAC 40 a grappillé 0,14% à 5 931,06 points, limitant son repli hebdomadaire à 2,34%. L’EuroStoxx50 a cédé 0,32% à 3 443,84 points. La tendance à Wall Street était légèrement négative, avec un Dow Jones perdant 0,33% vers 17h30.
* Les investisseurs sont restés nerveux tout au long de la séance, les statistiques économiques alimentant à la fois les anticipations de politique monétaire agressive et de récession.
* L'inflation a ainsi atteint un niveau record en juin en zone euro. La progression annuelle des prix est estimée à 8,6%, contre 8,1% en mai selon une estimation rapide publiée par Eurostat. Or, elle était attendue à 8,4%, selon le consensus Reuters. La pression monte sur la BCE avant sa réunion de politique monétaire de juillet.
* La tentative de rebond des indices a définitivement tourné court en milieu d'après-midi à la suite de la publication d'une nouvelle statistique renforçant le scénario récessif.
* L'indice des directeurs d'achat (ISM) manufacturier a signalé un ralentissement plus marqué que prévu de ce secteur aux Etats-Unis en juin. Il est ressorti à 53 contre 56,1 en mai et un consensus Briefing.com de 55. Plus inquiétant aux yeux des économistes, la sous-composante nouvelles commandes de cet indicateur est passée sous 50, à 49,2, signalant ainsi une contraction. Elle est particulièrement surveillée car elle est considérée comme un bon indicateur avancé de l'activité.
* De toutes les banques centrales ayant resserré leur politique monétaire ces dernières semaines, la Magyar Nemzeti Bank a été la plus agressive. Elle a augmenté mardi son principal taux directeur de 185 points de base à 7,75%. La Banque centrale hongroise est confrontée à une inflation, hors énergie et alimentation, particulièrement élevée : +12,2% en mai. Malgré ce sévère tour de vis monétaire, le florin hongrois a reculé de 1,2% à 0,24968 euro, cette semaine.
* Cette semaine, le cours du cuivre a chuté de près de 15% à 8 039 dollars la tonne, soit son plus bas niveau depuis début février 2021. Le métal rouge notamment utilisé dans la construction est pénalisé par la faiblesse du marché immobilier chinois, premier consommateur mondial de métaux de base. Par ailleurs, les investisseurs redoutent de plus en plus une récession aux Etats-Unis et en Europe qui pèsera sur la demande de matières premières.
* Après les interpellations de Michel-Édouard Leclerc sur l'augmentation des prix lors des négociations commerciales et la demande du groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste (CRCE) d'une mission flash sur l'origine de l'inflation de certains biens de consommation, la commission des affaires économiques du Sénat va accélérer les travaux de son groupe de suivi de la loi Egalim, et établir un premier bilan des causes de cette inflation le 20 juillet.

La présidente de la commission, Sophie Primas, a en effet souhaité que ces travaux éclairent utilement les parlementaires en vue notamment de l'examen au Parlement du projet de loi " Pouvoir d'achat ".

**SOCIETES**

* Sur le plan des valeurs, le secteur de l'aéronautique défense s'est distingué. Le titre Airbus a été soutenu par le gain d'une commande de 292 appareils auprès de 4 compagnies chinoises. Le secteur défensif de la santé s'est aussi bien comporté : Euroapi, Ipsen, bioMerieux...
* En revanche, les sociétés liées aux semi-conducteurs (STMicroelectronics et Soitec) ont souffert des perspectives décevantes du fabricant de mémoires informatiques, Micron.
* Sodexo a gagné 4,06% à 69,78 euros. Plus de deux ans après la crise sanitaire qui a durement frappé le secteur, le géant de la restauration collective a sorti bel et bien la tête de l'eau. Au troisième trimestre 2022 clos fin mai, son chiffre d'affaires s'est établi à 5,5 milliards d'euros, en croissance organique de 18,3%. Le consensus tablait sur une hausse de seulement 14,5%. Jefferies visait 18,1%. Une performance portée par la croissance organique de 18,3% des Services sur Site, principale branche (95% des ventes trimestrielles) et qui représente 97% du chiffre d'affaires de 2019.

Plus précisément, les Services aux Entreprises continuent de bénéficier du retour au bureau des salariés. L'activité Sports & Loisirs revient à 83% du niveau de l'exercice 2019, contre seulement 61% au trimestre précédent, avec une forte reprise de l'activité des Centres de Congrès. Portée par la reprise des événements et du retail, l'activité dans les Universités reprend, désormais à 91% du niveau de l'exercice 2019 contre 84% au trimestre précédent.

La croissance interne du chiffre d'affaires des Services Avantages & Récompenses (titres-restaurants, carburant, sport, cadeaux…), est de 17,7%, s'accélérant au troisième trimestre, grâce à une croissance solide dans toutes les régions.

* La FDJ a chuté de 4,7% à 31,48 euros, lestée par la dégradation de la recommandation de Citi à Vendre. Le bureau d’études rappelle que la société est l’objet d’une enquête de la Commission européenne sur l'octroi de droits exclusifs par l'Etat français pour exploiter des loteries et des paris sportifs pendant 25 ans.

En décembre 2021, Bruxelles avait conclu provisoirement que la redevance de concession de 380 millions d'euros payée par la FDJ semblait sensiblement inférieure au prix de marché, précise le broker.

L'analyse de Citi suggère que la FDJ pourrait devoir payer 1,06 milliard de plus que le montant convenu en 2019, soit un montant supérieur de 360 millions d'euros aux attentes du marché, selon ses estimations.

* Capgemini a démenti des rumeurs à propos de son intérêt supposé pour des actifs d’Atos. Le groupe de conseil et de services informatique a réaffirmé sa position déjà exprimée publiquement à l'égard d'Atos, et qui s'applique également à toute entité potentiellement issue du groupe Atos ainsi qu’à ses différentes activités. Capgemini « n'a aucune intention d'acquérir ou d'être impliqué dans ces actifs » et il « n'a aucune discussion avec Atos, un tiers ou le gouvernement français à ce sujet », indique-t-il dans un communiqué.

La direction de Capgemini " estime que ces actifs ne sont pas alignés avec la stratégie et le plan de développement du groupe et cette position est soutenue à l'unanimité par le Conseil d'administration ".

* Airbus confirme la signature de commandes avec Air China, China Eastern, China Southern et Shenzhen Airlines pour un total de 292 appareils de la famille A320. " Ces nouvelles commandes témoignent de la grande confiance de nos clients envers Airbus. Il s'agit également d'une solide confirmation de la part de nos compagnies aériennes clientes en Chine, des performances, de la qualité, de l'efficacité énergétique et du développement durable de la première famille d'avions monocouloirs au monde", a déclaré Christian Scherer, responsable commercial d'Airbus.
* En dépit de conditions de marché détestables, FL Entertainment, réussit son entrée en Bourse. L’action du propriétaire de Banijay (production audiovisuelle) et de Betclic Everest (paris sportifs) a gagné 4,55% à 11,50 euros. La société a été cotée à la suite de son rapprochement avec Pegasus Entrepreneurs, un SPAC, dont Tikehau Capital est le sponsor et qui cible des entreprises européennes entrepreneuriales en forte croissance.

A cette occasion, FL Entertainment et Pegasus Entrepreneurs avaient levé plus de 645 millions d'euros dans le cadre de cette transaction : 250 millions d'euros auprès de l'actionnaire de contrôle de FLE, environ 230 millions d'euros au travers d'un Private Investment in Public Equity (PIPE), environ 116 millions d'euros apportés par le SPAC, et 50 millions d'euros auprès des sponsors de Pegasus Entrepreneurs, Financière Agache et Tikehau Capital.

S'exprimant à l'occasion de cette entrée en Bourse, Stéphane Courbit, président du conseil d'administration de FL Entertainment, a déclaré : "La cotation sur Euronext Amsterdam est une étape majeure et une grande réussite pour FL Entertainment. Avec un financement solide, des actionnaires de long terme qui nous soutiennent et de grands talents, nous sommes dans une position unique pour continuer à renforcer nos positions de leader et saisir les opportunités de croissance."

**ANALYSES**

* Pour le septième mois consécutif, le taux d'inflation dans la zone euro atteint un niveau record depuis le début de la publication de l'indicateur en 1997, à +8,6 % au mois de juin. La France est moins touchée que ses voisins européens : l'indicateur y est de +6,5 %. A l'inverse, il atteint des sommets en Estonie, Lituanie et Lettonie, où il dépasse la barre des 20 %.

L'inflation risque de rester « excessivement élevée pendant un certain temps encore », a estimé, mardi, la présidente de la BCE, Christine Lagarde, lors d'un séminaire au Portugal. Voici ce qu'il faut savoir pour comprendre le mécanisme de l'inflation, ses risques, et les outils dons disposent gouvernements et institutions pour y répondre.

### **1. D'où vient l'inflation ?**

La fin progressive des restrictions sanitaires a en partie provoqué en 2021 un fort rebond de la consommation des ménages. Une reprise économique toutefois largement freinée, quelques mois plus tard, par la politique zéro-Covid en Chine, qui a bousculé l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Et, à partir de la fin du mois de février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a fait peser des pressions supplémentaires sur le marché des matières premières, déjà sous tension.

Dépendance européenne au gaz russe oblige, les prix de l'énergie sont ceux qui ont le plus flambé : +33,1 % sur un an en juin dans la zone euro. Les prix des produits alimentaires ont limité leur croissance à 5,7 %. « Après le choc de l'offre asiatique en 2020 dû à la pandémie de Covid, le glissement en 2021 de la demande de services vers celle des biens a causé un autre choc. Et au lieu de voir cela s'effacer, l'invasion russe en Ukraine a été déclenchée, provoquant un énorme pic de prix du carburant et de la nourriture », résume auprès de l'AFP Richard Baldwin, professeur au Graduate Institute de Genève.

Le boom des activités touristiques et de loisirs alimente également l'inflation, alors que les dépenses des ménages pour les services ont augmenté à la sortie des restrictions sanitaires. L'inflation des prix des services a ainsi atteint 3,5 % au mois de mai.

### **2. Risque-t-on d'entrer dans une spirale prix-salaires ?**

Le dérapage des prix de l'énergie et de l'alimentation peut devenir l'élément déclencheur d'un cercle vicieux, qui compliquerait, sur le long terme, la lutte contre l'inflation. Pour compenser les hausses de prix, les revendications salariales deviennent en effet de plus en plus insistantes, risquant d'alimenter à leur tour l'inflation.

Un risque d'autant plus important que le chômage est peu élevé, contrairement aux intentions d'embauche, ce qui joue en faveur d'une hausse des salaires. Au mois de mai, le taux de chômage de la zone euro a ainsi atteint un nouveau plancher historique, à 6,6 % de la population active. Dans ce contexte, la part des cadres augmentés en 2022 devrait atteindre « un niveau historiquement élevé » en France, selon le dernier baromètre publié par l'Apec.

### **3. Quelles pistes existent pour lutter contre l'inflation ?**

La BCE ira « aussi loin que nécessaire », a assuré Christine Lagarde lors d'un séminaire de la BCE au Portugal, au cours duquel banquiers et économistes ont averti sur le fait que faire redescendre l'inflation prendrait du temps.

Les banques centrales, via la politique monétaire, peuvent difficilement agir à court terme sur l'inflation une fois celle-ci installée. Elles peuvent néanmoins tenter, à moyen terme, de l'abaisser au niveau de 2 %, leur objectif cible en la matière. C'est ce que la BCE a prévu de faire en remontant ses taux directeurs à compter de juillet, pour la première fois depuis onze ans. Un travail d'équilibriste, car le resserrement monétaire ne doit pas étouffer la croissance économique, qui ne cesse de ralentir, risquant de déclencher une situation de stagflation.

Sur le long terme, des éléments extérieurs peuvent également apporter des solutions structurelles à l'inflation causée par la flambée des prix de l'énergie, à l'instar d'un contre-choc sur les matières premières. En attendant, la Banque centrale européenne appelle les gouvernements, responsables de la politique budgétaire, à fournir un soutien « ciblé et temporaire » à l'économie tout en gardant en vue la « viabilité » de leurs finances publiques, afin de maintenir des taux de croissance positifs.

### **4. Quels outils sont déployés en France ?**

Préférant ne pas augmenter les impôts, le gouvernement français a lancé un appel aux entreprises pour qu'elles atténuent les effets de l'inflation sur les ménages. Le géant du transport CMA CGM, largement bénéficiaire, a par exemple annoncé, jeudi, une baisse de 10 à 20 % de ses tarifs de conteneurs en France. Soit 500 euros par conteneur pour les importations de ses clients grandes enseignes de distribution.

« Il y a un certain nombre d'entreprises qui ont fait des profits importants pendant la crise. Je leur demande de me faire des propositions, et des propositions fortes, pour qu'ils puissent rendre une partie de leurs bénéfices aux Français directement », avait indiqué, la veille, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire.

Mi-mars, le gouvernement avait déjà appelé distributeurs et industriels de l'agroalimentaire à se mettre autour de la table pour revoir les contrats fixant le prix de certains des produits vendus en grandes surfaces. Le premier round des négociations avait abouti à une augmentation moyenne de 3 % des prix facturés par les industriels aux distributeurs. Selon le président du comité stratégique des centres E.Leclerc, ces renégociations ont néanmoins « donné la prime à la surenchère ». Michel-Edouard Leclerc estime qu'une partie des hausses de prix n'étaient « pas transparentes » et demande l'ouverture d'une commission d'enquête sur les origines de l'inflation.

Enfin, l'exécutif tente de préserver le pouvoir d'achat des ménages afin de limiter les risques de spirale inflationniste. C'est le cas à travers le projet de loi sur le pouvoir d'achat, qui sera débattu à partir du 25 juillet à l'Assemblée nationale et prévoit notamment une « aide alimentaire d'urgence » de 100 euros par foyer et de 50 euros par enfants. Le projet de loi de finances rectificative, qui devrait être voté cet été au Parlement, prévoit aussi le plafonnement de la hausse des loyers à 3,5 % pour protéger à la fois les locataires et la capacité des propriétaires à investir.

D'autres dispositifs sont d'ores et déjà mis en œuvre. A l'instar de la remise carburant ou de la hausse des allocations-chômage, revalorisées de 2,9 % à partir de ce vendredi.

### **5. Que font nos voisins ?**

Comme la France, l'Allemagne a opté pour le soutien au pouvoir d'achat. En plus d'un allègement fiscal sur le prix des carburants, elle propose un accès illimité aux transports en commun pour 9 euros par mois. De leur côté, l'Italie et le Royaume-Uni financent leurs dispositifs d'aide par une taxe de 25 % sur les profits des fournisseurs d'énergie.

L'Espagne, elle, a augmenté de 15 % le revenu minimum, déployé des aides directes pour les ménages pour un montant total de 6 milliards d'euros, ainsi que 10 milliards sous forme de prêts à taux réduits.

**L’AGENDA DU 4 juillet 2022**

**10h30 en zone euro**
Indice Sentix du sentiment des investisseurs en juillet

Wall Street est fermé pour la fête nationale